## Commune: LE GUA

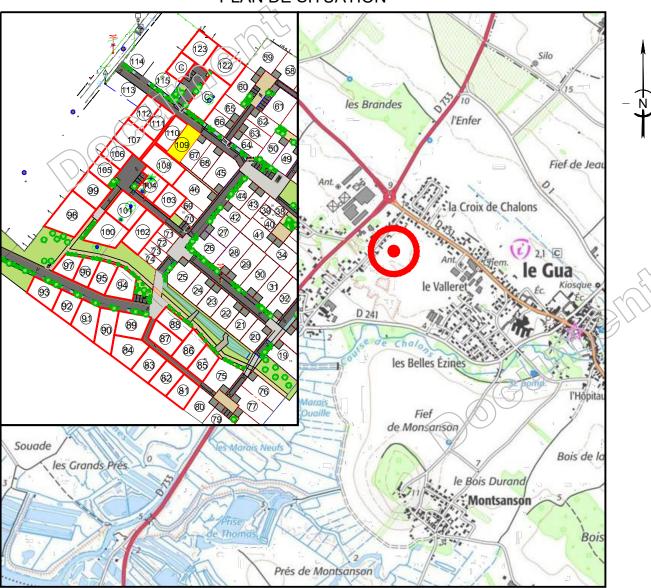
Lieu-dit " Châlons "

Z.A.C. " Champlain "

Maître d'ouvrage :



## PLAN DE SITUATION



Dossier de réalisation de Z.A.C. approuvé le 17 décembre 2019

Architecture et Aménagement :
3A Studio / TOURS

Studio
ARCHITECTE
AURRANISTE



## SIT&A CONSEIL

4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER

105 46 34 13 24 / : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr

110  $S = 292 \text{ m}^2$ 109  $S = 298 \text{ m}^2$ 67 108 68  $S = 496 \text{ m}^2$ L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts. Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots. L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur. **LEGENDE** Limite parcelle Accès automobile à la parcelle Arbres ou arbustes places de midi Positions indicatives Numéro lot Surface lot Chaussée traitée en enrobés noirs S: 100 m<sup>2</sup> Cotation lot 10.00 émulsions calcaires Bornes CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE Places de stationnement visiteurs Tabouret EU SUPERFICIE DU LOT : 298 m² (position théorique) Trottoirs et placettes traités en enrobés grenaillés SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 130 m² Coffrets individuels (position théorique) Allées piétonnes traitées REFERENCE CADASTRALE en enrobés noirs Candélabre Noues de collecte des SECTION: D n° en attente (position théorique) eaux pluviales des voiries Sens de circulation Fait le: 19 juillet 2024 Dossier: 9181554 Zones traitées en espaces verts Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert : Bande de résine pépite Aires de présentation des ordures ménagères

Echelle: 1/250

PLAN DE BORNAGE DU LOT N°

111

 $S = 297 \text{ m}^2$